

BTS Métiers de l'audiovisuel option montage et post-production



Le technicien supérieur en audiovisuel option "Montage et Postproduction" a la charge de concevoir, mettre en œuvre, mettre en forme, réaliser le montage et la postproduction d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel. Les pratiques professionnelles que recouvre ce champ d'activité s'appuient sur une culture ouverte, acquise dans différents domaines : artistiques (télévision, cinéma, littérature, arts plastiques...), des sciences humaines (esthétique, sociologie, histoire...), de l'information et de la communication (télévision, presse écrite, publicité...), des techniques et technologies de l'image et du son, des domaines économique et juridique.

Les évolutions technologiques sont centrées sur les notions de réseaux et de « workflow ». Les supports cassettes laissent la place aux stockages distribués des données (« cloud computing »).

Les projets audiovisuels présentent un habillage avec une évolution vers le « compositing », l'infographie, le trucage, les incrustations complexes. Les évolutions technologiques concernent également les formats de diffusion ainsi que les nouveaux moyens de la haute définition (HD).

Le titulaire de ce BTS détermine et organise les niveaux sémantiques de produits audiovisuels qu'il finalise, grâce à des outils spécifiques, sur des supports appropriés, autorisant la diffusion commerciale et la reproductibilité.

L'option montage et postproduction forme des monteurs et monteurs truquistes.

Le monteur, en étroite collaboration avec le réalisateur, le directeur artistique, intervient dans la réalisation d'un produit audiovisuel pour assembler les images et le son, dans le respect du scénario.

Il construit la progression (dialogues, musique, sons) en recherchant le rythme visuel et sonore le plus approprié :

- lors de l'élaboration de la production, il analyse le scénario pour en dégager le rythme, les temps forts ;
- puis il prépare le montage après avoir configuré les matériels, en particulier les outils informatiques qu'il est amené à utiliser. Il doit classer les images et les sons, vérifier leur qualité et contrôler les défauts, sélectionner les prises ou plans qui seront montés ;
- vient ensuite l'étape du montage proprement dit : composition de la bande sonore, préparation du mixage et du compositing qui consiste à rechercher dans la succession des images un équilibre entre la lumière, les textures, et les couleurs ;
- après les visionnements et les dernières finitions, il assure les sauvegardes et, en relation avec l'équipe de fabrication, rend compte de la réalisation du projet pour ce qui relève de son domaine.

Débouchés

Le paysage audiovisuel étant très diversifié, le technicien peut intervenir dans divers secteurs d'activité tels la production audiovisuelle, les prestataires de services (production et postproduction, communication, événementiel), les diffuseurs (chaîne de télévision généraliste, thématique, nationale, régionale, locale, "Web Tv" ...).

Le technicien « monteur » débute sa carrière professionnelle en qualité « d'assistant monteur » et accède à la fonction de « chef monteur » au travers de différentes étapes telles que : montage de news, montage de reportage, montage de documentaires, montage de fictions. Certains peuvent atteindre les fonctions de « réalisateur ».

Métiers accessibles :

- monteur
- assistant monteur
- monteur truquiste/infographiste
- assistant truquiste/infographiste
- vidéographiste
- monteur postproduction
- assistant monteur postproduction

Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- Bac STD2A
- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)



Programme

Matières	1 ère Année*	2ème Année*
Culture audiovisuelle et artistique	8h	8h
Anglais	1h30	1h30
Sciences physiques	4h	4h
Economie et gestion	1h30	1h30
Technologie des équipements supports	5h	5h
Technique de mise en œuvre	11h	11h
Langue vivante étrangère II (facultatif)	2h	2h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 – Culture audiovisuelle et artistique	3
E2 – Anglais	1
E3 – Physique et technique des équipements supports	3
E4 – Techniques et mise en œuvre	4
E5 – Epreuve professionnelle de synthèse	
Sous épreuve : projet à caractère industriel	4
Sous épreuve : environnement économique et juridique du projet	1
E6 – Situation en milieu professionnel	1
Langue vivante étrangère II	Pts >10
Engagement étudiant(1)	

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E6 Situation en milieu professionnel

Descriptif des matières

Technologie des équipements et des supports : Connaître et maîtriser l'utilisation des équipements, notamment les matériels concernant le traitement du signal audio, la chaîne de traitement numérique, la vidéo numérique, les formats et supports d'enregistrement.

Techniques de mise en œuvre : Préparation du projet et choix des matériels en fonction des contraintes artistiques, techniques et budgétaires, préparation des éléments de montage, finition image (effets spéciaux, incrustations, etc.) sont les points les plus importants. Les autres aspects techniques (paramétrage des outils, installations et câblages, sécurité, maintenance) sont aussi abordés ainsi que la rédaction et la communication de documents techniques appropriés à l'option (postproduction).

Sciences physiques : On étudie tout ce qui est en relation avec l'activité de montage audiovisuel : électricité générale, électronique analogique et numérique, transducteurs,

convertisseurs d'énergie, ondes, acoustique, optique, photométrie, colorimétrie. Contrairement aux autres options, l'option montage et postproduction n'a pas de programme complémentaire spécifique.

Economie et gestion : Apprendre à connaître le paysage audiovisuel et maîtriser les aspects économiques, juridiques, et organisationnels de la réalisation d'un projet audiovisuel.

Les notions de propriété littéraire et artistique, de responsabilité (dans l'utilisation des nouvelles technologies) sont particulièrement importantes dans le secteur de la production audiovisuelle.

Domaine littéraire et artistique : Développer l'analyse critique des images fixes ou animées, des productions sonores, mettre en évidence les techniques d'expression et d'écriture spécifiques de l'audiovisuel (cinéma, télévision, art vidéo), savoir replacer les œuvres audiovisuelles dans leur contexte esthétique, économique, politique, réinvestir la culture acquise dans la mise en œuvre d'une production sont les axes prioritaires de cet enseignement, plus important pour cette option que pour les quatre autres.

Stage

La durée du stage est de 8 à 12 semaines à temps plein. Pour les candidats qui suivent une formation en deux ans, le stage est organisé à partir de la fin de la première année, à compter de la date du début des épreuves écrites du brevet de technicien supérieur. Il est souhaitable qu'il soit aménagé en plusieurs périodes

Poursuite d'études

En école spécialisée :

- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure Louis Lumière section cinéma - Saint-Denis (93).
- Diplôme de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (FEMIS) spécialisation montage - Paris (75).

En licence professionnelle :

- Licence sciences de l'information, audiovisuel et médias numériques – Université de Valenciennes (59).
- licence pro Arts, lettres, langues, communication techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence internet audiovisuel numérique – Université Rennes II – Site de Saint-Brieuc (22)
- licence pro Activités culturelles et artistiques spécialité techniques et pratiques artistiques du montage - Bron-Université de Lyon (69)...
- licence pro Techniques et activités de l'image et du son spécialité concepteur/réalisateur audiovisuel – Montpellier (34).

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2".

Où se former

Haute-Garonne (31)

Lycée Des Arènes - Toulouse (Public) /

Hérault (34)

TRAVELLING, École Supérieure du Cinéma et de la
Télévision - Mauguio (Privé sous contrat ens. sup.) /

Lycée Jean-François Champollion (Public) /

I formation initiale

A formation en apprentissage



Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes,
Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas
moi ?, Handi +)

Vous les trouvez au CDI de votre établissement ou
au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

**N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de
l'Éducation Nationale (PSY-EN).**

